

Mois	Jour	Opérations
septembre 2025	lundi 22 à 10h	Ouverture de l'application NAOS pour le dépôt des demandes de CRCT (auprès du CNU)
octobre 2025	vendredi 17 à 16h	Fermeture de l'application NAOS pour le dépôt des demandes de CRCT (auprès du CNU)
	lundi 20 à 10 h	Vérification de la recevabilité par les établissements
novembre 2025	vendredi 14 à 17 h	
janvier 2026	à partir du lundi 5 (date déterminée par chaque établissement)	Ouverture de l'application NAOS pour le dépôt des demandes de CRCT (auprès des établissements uniquement)
	lundi 26 à 10h	Réunions des sections du CNU
mars 2026	au plus tard le vendredi 20	Fin des réunions des sections du CNU
	vendredi 20 à 16h	Date limite de saisie des CRCT accordés par les sections du CNU
	lundi 23 à 10h	Communication des CRCT accordés par le CNU
juillet 2026	au plus tard le vendredi 10 à 17h	Attribution des semestres de CRCT accordés par les établissements

A l'issue du congé, le bénéficiaire remet, dans les 3 mois, un rapport sur ses activités pendant la période du CRCT au président ou au directeur de l'établissement concerné qui le transmet au conseil académique ou à l'organe en tenant lieu. Ce rapport est déposé dans l'application Galaxie/NAOS et consultable par le CNU.